

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

**Appel aux secrétaires
de P.-V., actuaire, etc.
Veuillez, dans la mesure du
possible, condenser vos
procès-verbaux d'assemblée
pour leur publication.
D'avance merci.**

Le rédacteur

LA FIN D'UN BEAU CONCOURS DE RUCHERS

Le samedi 1^{er} décembre, les participants au concours des ruchers 1984, organisé par la Société romande d'apiculture, se

sont retrouvés avec leurs épouses à l'Hôtel du Barrage, à Rossens, afin de recevoir la médaille convoitée.

Les sociétés d'apiculture formant la 9^e circonscription et qui avaient le droit de participer au concours sont la Gruyère, la Glâne, Marly et environs et la Veveysse.

M. Gaston Horner, président de la section de Marly fonctionnant comme major de table, salua la présence de M. Ayer, syndic de Rossens, de M. Georges Fragnière, président cantonal des apiculteurs fribourgeois, de M. Serge Monney, administrateur de la SAR, de MM. Thiévent, Zuber et Lehmann, respectivement président et membres du jury, ainsi que les présidents de section accompagnés de tous les membres des comités de section. L'ordre du jour étant connu, M. Horner passa la parole à M. Thiévent, qui se dit très heureux d'être au milieu de cette belle



phalange d'apiculteurs qui, tout au long du concours, ont montré leurs capacités d'accueil et de savoir. L'apiculture fribourgeoise est bien vivante comme en témoignent les résultats: 18 médailles d'or et 5 médailles d'argent en 1^{re} catégorie (moins de 26 colonies); 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent en 2^e catégorie. A relever les résultats de M. Curty, de Villarimboud, de 149 points sur un maximum de 150, et de M. Progin, de Ponthaux, qui, à l'âge de 19 ans seulement, obtient 99 points sur 100.

Savoir aimer l'abeille et par elle la nature, tels sont les propos de M. Ayer, qui se fit un plaisir d'offrir l'apéritif aux participants de cette manifestation très bien organisée.

Durant le repas, le président cantonal remercia les membres du jury pour l'excellent travail et l'impartialité avec lesquels ils ont mené le concours. Il exprima ses remerciements aux dames des concurrents qui ont bien supporté les petits ennuis et, s'adressant aux apiculteurs, il leur dit la joie qu'il éprouva à suivre jour après jour les péripéties de ces joutes pacifiques.

M. Monney s'exprima au nom du Comité central SAR.

La rétrospective, en diapositives, commentée par M. Lehmann, avec son accent germanique, laissera à tous le souvenir d'un beau concours de ruchers.

MM. Curty et Chollet remercièrent les membres du jury et les organisateurs de cette belle soirée dont le souvenir ne tombera pas de sitôt dans le panier des oubliettes.

Un participant

FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE

Cher ami apiculteur,

La neige qui tombe permet enfin au correspondant de ta société d'avoir le temps de te donner quelques nouvelles.

L'assemblée générale eut lieu le 6 avril 1984, à 20 h., à l'Hôtel de Ville de Môtiers. Elle fut présidée par notre dynamique président Edmond Jeanrichard. Dans son rapport, il nous rappela de manière très complète l'activité de la saison 83-84. Nos représentants participèrent à l'assemblée des délégués de la Fédération neuchâtoise le 4 mars 1983 et à l'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture le 19 mars. Notre section eut la grande joie d'organiser la journée cantonale qui eut lieu le 26 juin 1983. M. André Fournier, président de la Société romande d'apiculture, et M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture du canton, nous firent l'honneur d'être parmi nous.

M. Jean-Louis Barbezat, des Verrières, nous fit visiter son magnifique rucher des Bayards et M. Hans Mägli, de La Côte-aux-Fées, nous montra de merveilleux films. Un merci tout spécial fut adressé à tous les organisateurs de cette journée et à leurs aides.

Notre section a actuellement un moniteur d'élevage qui peut vous fournir du couvain en provenance de ruches testées.

Le caissier Jean-Pierre Crétenet présenta ses comptes de manière très claire.

L'inspecteur de cercle Jean-Claude Jacot nous fit part de la situation sanitaire et fut remercié pour la bonne tenue des procès-verbaux.

MM. Jean-Louis Barbezat et André Hötschfeld sont unanimement nommés au comité. Qu'ils soient les bienvenus. Ont démissionné de la section: MM. Strauss et Steudler. Sont admis: MM. Reymond et Fluckiger.

Sont félicités pour 25 ans: MM. Francis Nydegger, Les Verrières, Marcel Nydegger, Travers, Walther Fahrni, Les Verrières (malade et excusé), Roger Erb, Boveresse, et René Perrin, Pesieux. Pour 40 ans: MM. René Martin, Môtiers, Paul Banderet, Travers, et Pierre Pellaton, La Côte-aux-Fées.

La section compte 71 membres. MM. Paul Wieland et P.A. Matthey sont nommés vérificateurs des comptes pour

1984-1985 et MM. Fluckiger et Nydegger suppléants.

L'assemblée se termina par la projection du film parlant de la varroase.

Voici donc, cher ami du Val-de-Travers, des nouvelles de ta section et sache, pour terminer, que le rédacteur des conseils aux débutants est un excellent ami de plusieurs apiculteurs de la région.

Arrête-toi aux Verrières un week-end et notre cher Antoine se fera un plaisir de bien te conseiller.

Bonne année apicole et au plaisir de te revoir, car ton comité est plein d'idées lorsque tu te décides à participer aux activités proposées!

Bourdon de Sibérie

SOCIÉTÉ APICOLE JURA-NORD

Assemblée d'automne du 16 novembre 1984 à l'école d'agriculture de Courtemelon.

Le président Georges Steigner ouvre l'assemblée. Soixante membres sont présents, dont MM. Marc Friche, membre d'honneur, et Degrote, ingénieur agronome.

Sept points sont à l'ordre du jour. Une minute de silence est observée pour les membres disparus pendant l'année: Alfred Fueg, Antoine Bortoulot, Emile Farine, les deux frères Boillat, Arnold Scheurer, Alfred Horisberg, Maurice Rottet, Marcel Scheinter, Martine Flury.

La parole est donnée au secrétaire pour lecture du procès-verbal, puis au caissier pour les comptes 1983.

L'inspecteur fait rapport de l'état sanitaire des ruchers et le moniteur éleveur donne un compte rendu du rucher de Courtemelon. Ces membres sont remerciés pour leur dévouement envers la société apicole.

Deux nouveaux inspecteurs ont suivi les cours avec succès: MM. Allimann et Schaller. Tous deux sont félicités.

Une conférence donnée par M. Anker suit les débats. Il nous parle de la protection des haies, de la faune et de l'environnement dans nos régions. Il est très écouté et remercié par le président.

L'assemblée terminée, une collation copieuse est servie à tous par la famille Ackermann et tout se termine dans la bonne humeur.

Le président remercie et souhaite bon retour aux apiculteurs.

Le secrétaire: *Charles Allimann*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

Assemblée d'automne, le 16 novembre 1984, au Restaurant de la Cigogne à Miécourt.

A 20 h. 15 sont présents plus de 70 membres. Notre dévoué président, Jean-Pierre Freléchoux, souhaite la bienvenue et salue la présence de notre président d'honneur, Paul Stoquet, ainsi que le conférencier du jour, M. Karl Wider, président des apiculteurs du Haut-Valais.

Le protocole, très détaillé, de M. Roland Coulon, ancien secrétaire, est lu par le nouveau, M. Jean-Pierre Veluz; c'est du bon travail.

Rapport du président. Très mauvaise année 1984 du point de vue récolte; elle fut propice pour l'assainissement des ruchers. La varroase arrive le long du Rhin et en Franche-Comté: ouvrons l'œil! Concernant l'environnement, des contacts ont eu lieu avec le service forestier afin de protéger les lierres dans nos forêts.

En 1985, le concours des ruchers SAR sera attribué aux trois sections du canton du Jura; espoir d'une bonne réussite.

Des sacs en plastique SAR sont vendus 10 ct. pièce; à commander par groupage.

38 participants ont profité de la sortie en Gruyère cet été. Celle-ci laissa un boni de 216 francs.

Achat de boîtes à miel: la position du franc suisse, ainsi qu'une grosse commande ont fait profiter la caisse pour plus de mille francs.

Vulgarisation apicole. M. J.-B. Comment s'est dévoué, en qualité de moniteur, aux six séances.

Santé des abeilles. François Guenin, inspecteur pour l'Ajoie, est assez satisfait et incite les apiculteurs à la prudence. Sur le plan cantonal, M. Yves Vuillaume est heureux que les régions de Delémont et des Franches-Montagnes soient libérées d'acariose et de loque.

Pour la varroase, il faudra faire front. L'assurance cantonale exclut les indemnités pour les dégâts, mais les mèches Folbex sont prises en charge. Le pou varroa est un peu ovale, avec huit pattes courtes. Appel de l'inspecteur en cas de doute. Si la présence de parasites est confirmée, en quinze jours quatre enfumées de Folbex orange sont prescrites. Ceci en automne, à une température de dix degrés centigrades au moins.

Le clou de la soirée fut, sans conteste, la séance de M. Karl Wider qui nous procura une véritable jouvence apicole euphorique. Chacun voyait son propre extracteur au goulot dégorgeant de miel.

Après trois visites prolongées chez Frère Adam, M. Wider, en fin observateur et à l'aide de photos, nous décrivit les méthodes du maître anglais créateur d'une race d'abeilles très productive. En effet, voici un aperçu.

Situation: sud de l'Angleterre, ancien monastère dont les archives attestent déjà la présence en l'an 871. A vingt kilomètres de l'océan et 700 m d'altitude. Grandes forêts de chênes à butiner.

Cheptel: dix ruchers ayant au plus quarante colonies très populeuses (douze cadres Dadant de couvain). Des colonies récoltent jusqu'à treize kilos par jour sur trèfle blanc.

Elevage de reines: par une sélection rigoureuse, les meilleurs résultats proviennent du premier croisement des races anglaise et grecque. Deux colonies, choisies sur les deux cents meilleures, procurent les larves d'élevage. Ensuite, les jeunes reines hivernent avec leur nucléi dans des ruchettes groupées par quatre en carré.

En mars, c'est plus facile, les changements de reines ont lieu dans des colonies

qui donneront de très fortes populations.

Le président des apiculteurs du Haut-Valais termina son exposé par des clichés sur les varroas ainsi que par de superbes vues des ruchers de sa haute vallée.

Un long applaudissement mit fin à cette très bonne soirée.

Merci au comité!

A. C.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale d'automne du 24 novembre 1984 au Buffet de la Gare du Locle

Le président, M. P. Paratte, ouvre la séance et remercie les 44 membres de s'être déplacés si nombreux pour l'assemblée d'automne. Il donne la liste des membres excusés et passe la parole au secrétaire pour le compte rendu de la dernière assemblée.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 1984 est faite et le PV est accepté.

Les scrutateurs nommés sont MM. Buri et Wäfler.

Rapport du président. Dans son rapport, le président relève que cette deuxième année de présidence s'est bien déroulée et remercie ses amis du comité de leur collaboration. Il retrace les activités de la société en 1984 et remercie les membres qui se sont donné la peine de participer aux diverses manifestations.

Rapport du caissier. M. Mangold donne connaissance, avec détail, des comptes, selon lesquels nous pouvons constater que les finances demeurent saines.

Rapport des vérificateurs. M. Ganguillet, au nom des vérificateurs, donne connaissance du rapport et demande à l'assemblée d'accepter les comptes pour leur parfaite tenue. Ce qui est fait à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier.

Rapport du conseiller apicole. M. Bichet relève avec satisfaction tout l'intérêt que les membres ont porté aux cours apicoles et visites de ruchers.

Discussion des rapports. M. Bichet demande un rapport de l'inspecteur au sujet des maladies des abeilles dans la région.

M. Blanc nous informe que la loque américaine se trouve dans la région de La Chaux-de-Fonds. Quant à la varroase, elle se situe aux environs de Bâle et M. Blanc craint qu'elle n'atteigne nos régions rapidement. Il demande la collaboration des apiculteurs pour visiter les ruchers de la région dès le premier printemps. Cette discussion sera reprise lors de l'assemblée générale de printemps.

Cotisation (augmentation SAR). Le président, vu l'augmentation des cotisations à la SAR qui passent de Fr. 15.- à Fr. 20.-, propose de la porter à Fr. 30.-. Au vote, la nouvelle cotisation de Fr. 30.- est acceptée.

MM. Beuchat et Brodard pensent que l'augmentation à la SAR n'est pas justifiée étant donné qu'ils ne voient pas l'aide qu'elle apporte aux apiculteurs. Les membres souhaitent tout de même une amélioration du journal apicole.

Reconduction des délégués à la Fédération cantonale. MM. Sylvain Robert et René Mangold sont élus à l'unanimité.

Reconduction des délégués à la SAR. MM. Mojon et Bögli sont nommés délégués à la SAR.

Démissions — Nominations au comité. MM. François Brandt et Charles Huguenin ont donné leur démission en qualité de membres.

Au comité, M. Philippe Matthey est remplacé par M. Sylvain Robert en qualité de secrétaire aux convocations.

Propositions pour le souper. M. Buri le propose au Restaurant de La Chaux-d'Abel, où une grande salle pourrait accueillir environ 50 personnes. MM. Matthey et Brodard ont d'autres propositions qu'ils feront parvenir à M. Buri dans les dix jours suivants.

75^e anniversaire de la Fédération cantonale. Le président remercie les membres qui ont accepté des charges. En effet, le comité d'organisation est sur pied et le programme de la journée est déjà bien avancé.

Il est demandé des lots pour la tombola qui seront remis lors de l'assemblée de printemps.

La société a participé au fonds de caisse pour un montant de Fr. 1000.-. Cette somme sera certainement récupérée avec un petit bénéfice.

Divers

Pour le rapport de la SAR: le président demande quels sont les vœux de la société. Pour M. Bichet: un journal plus attractif. Pour M. Clémence: des précisions quant à l'aide de la SAR en faveur des apiculteurs.

Boîtes à miel. M. Paratte peut fournir différentes formes de boîtes pour lesquelles vous pouvez passer commande.

Il a également à disposition des cornets plastique avec publicité pour le miel de Suisse romande et des étiquettes pour les boîtes.

La bourse au matériel apicole. La liste du matériel est à disposition chez le président.

La bibliothèque apicole est à remettre par M. Vermot. Avis aux amateurs!

Cours apicoles. Les dates des 13.12.1984, 17.1.1985, 14.2.1985, 14.3.1985, 18.4.1985 sont à retenir. Les cours ont lieu au Restaurant du Crêt du Locle, à 20 h.

Paiement des cotisations 1985. Les bulletins de versement seront envoyés ces prochains jours et les membres sont priés de les payer avant le 15 décembre 1984.

Contrôle des pesées pour le journal. M. René Clémence est sollicité pour cette fonction.

La séance est levée à 15 h. 45.

Un film très intéressant sur la varroase nous est présenté.

Le secrétaire

Les rayons ULTRA sont excellents!

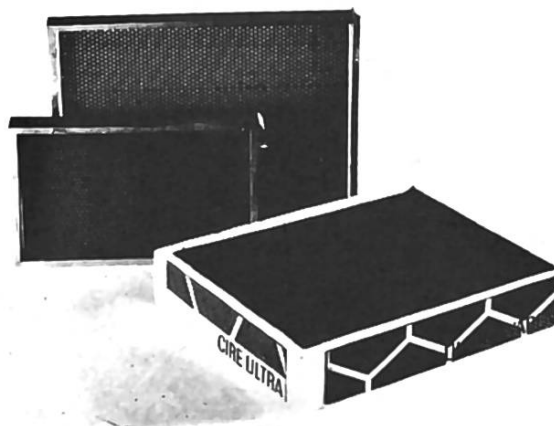
Il est clair que vous ne pouvez le savoir si vous ne les avez encore jamais utilisés!

Rayons ULTRA: Ils sont façonnés selon un procédé dit d'ultralisation les rendant souples et tels que les abeilles elles-mêmes les forment (aucun laminage). Elles les bâtissent presque du jour au lendemain sans que les cirières aient beaucoup de cire à produire.

Rayons ULTRA: sont adoptés par des centaines d'apiculteurs.

Rayons ULTRA: ont fait leurs preuves par millions depuis plus de 75 ans.

Rayons ULTRA: les préférés de vos abeilles. Restructurez donc votre rucher en adoptant vous aussi les cires gaufrées ULTRA, pour le plus grand bien de vos avettes!



Préparez vos colonies en vue du printemps!

Si le pollen printanier fait défaut, ne manquez pas de donner à vos abeilles du VITALIS, la récolte de miel en sera favorisée! N'oubliez pas que ce sont les ruchées populeuses et prêtes pour la miellée qui amassent le plus de miel. « Il faut semer pour récolter », agissez donc maintenant!

VITALIS

L'aliment albuminé idéal pour les ouvrières. Resserrez vos colonies 45 jours avant le début présumé de la miellée et introduisez dans chaque ruche un paquet de VITALIS. VITALIS est une nourriture reconstituante assurant par n'importe quel temps un développement harmonieux de vos colonies.

1 à 2 paquets de VITALIS par ruche suffisent pour une année.

SALIXAN

Le complément de pollen parfait pour les butineuses. Il procure aux abeilles ce dont elles ont besoin pour élever assez tôt une forte génération de jeunes.

SALIXAN contient 50% de protéines assimilables!

Ration: 300 g par colonie.

TROIS ATOUTS POUR RÉUSSIR EN APICULTURE!

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Fournitures pour l'apiculture
Cire ULTRA, Candi VITALIS,
Complément de pollen SALIXAN

Les fils de R. Meier S.A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33

J.A.

1820 Montreux 1

Tu me demandes pourquoi je me suis décidé pour le sirop Hostettler!... Rien de plus facile à expliquer!



Très simple, je prends le sirop de sucre de Hostettler! Depuis des années, j'emploie ce sirop pratique (contenu total du sucre 67%). Prêt à l'usage, conforme aux prescriptions du Livre suisse des fourrages.

Si je tiens compte de la perte du temps de travail nécessaire à la préparation du sucre pour mes colonies, il est préférable de consentir un surplus de frais.

En plus, je peux commander mon sirop de sucre dès maintenant, livrable dans le courant de l'été à la date désirée pour l'hivernage.

Sucre inversé, pour faire le candi vous-même, suivant vos recettes (prix sur demande, bidons de 15 kg et 25 kg net).

CANDI ALBUMINE pour abeilles « Hostettler » : en cartons de 1 kg, par kg Fr. 5.50 / 20 kg, Fr. 5.20 plus les frais de transport.

Demande d'offre :

Je m'intéresse pour environ ____ kg de votre sirop Hostettler pour les abeilles.

* (Prix franco domicile par les CFF.)

* (Prix chez vous à Zurich/Altstetten.)

* Biffer ce qui ne convient pas.

Adresse exacte : _____

Tél. : _____

- Demandez-nous des renseignements plus détaillés par téléphone.
- Soit franco domicile par les CFF.
- Soit marchandise prise à la fabrique (prix fortement réduit!).

**Hostettler-
Spezialzucker AG
8048 Zurich-Altstetten**

Hohlstrasse 501, tél. (01) 64 16 22